Aix-en-Provence (13) : Abdallah , Brahim et Rachid au tribunal pour menaces de mort à des policiers

28/07/2015 à 14h43

Trois hommes sont jugés par le tribunal d'Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône). Ils avaient menacé des policiers à Vitrolles, le 23 juin dernier, en fin d'après-midi, dans le quartier de La Frescoule où la police s'était présentée pour des contrôles d'identité, sur ordre du procureur.

Les contrôles de police dans les cités tournent souvent mal. Les policiers sont insultés, caillassés et on finit au tribunal. C'est ce qui arrive à Abdallah Bessadok, Brahim Djaber et Rachid Redaouia, 35, 29 et 36 ans, prévenus devant le tribunal correctionnel d'Aix pour menaces de mort à agents.

Vers 18 h, la police se présente à la cité de La Frescoule pour des contrôles d'identité, sur ordre du procureur. Canicule, ramadan et les esprits s'échauffent. La juge Marion Chavarot lit les procès-verbaux établis par les policiers menacés. Contrôlé, Bessadok aurait répondu : "*Con… de flic, si je te retrouve en civil, je te fais la peau. Vous êtes des merdes, j'en ai rien à f… de la réquisition du proc, tu peux te torcher avec.*" Redaouia aurait menacé ainsi : "*Si vous me lâchez pas, vous sortirez pas d'ici vivants.*" Et Djaber, dans un langage toujours aussi fleuri :

> *"Fils de p…, flics de merde, on va vous crever.* ***Me casse pas les c…, je fais le ramadan.*** *" Là, une cinquantaine d'individus seraient venus autour des policiers.*